

REGLEMENTATION

L'inscription au club implique l'acceptation des règles qui régissent l'association Aquacoach :

- Nous recommandons la délivrance d'un certificat médical par votre médecin.
- L'abonnement pour l'année scolaire est valable du lundi 14 septembre 2020 au samedi 19 juin 2021, à l'exclusion des vacances scolaires zone C, des jours fériés et des arrêts pour impératifs techniques.
- Le choix du (ou des cours) peut être **modifié** ou **récupéré** en cas d'absence (prévenir impérativement par texto, tél, etc...l'éducateur).

- La cotisation reste acquise définitivement au club.

Sauf en cas : de maladie nécessitant l'arrêt définitif de l'activité et dûment justifié par un courrier accompagné d'un certificat médical : Le remboursement sera calculé au prorata, à partir de la date de réception de ces documents. Aucun remboursement ne sera accordé après le 31 mars. Tout mois entamé reste dû.

- Des stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires (hors adhésion).
- La responsabilité civile est comprise dans l'adhésion, mais celle-ci ne comprend pas l'assurance « dommages corporels » à laquelle vous pouvez souscrire moyennant un supplément.
- Pour des raisons d'hygiène, respecter le protocole sanitaire.

PLANNING : GYM PILATES 2020 - 2021 Au centre culturel de Bouffémont

LUNDI PROVISOIRE	MARDI	JEUDI PROVISOIRE	VENDREDI
Centre Culturel de Bouffémont 12h15 à 13h15	Centre Culturel de Bouffémont 10h35 à 11h35	Centre Culturel de Bouffémont 12h15 à 13h15	Centre Culturel de Bouffémont 10h35 à 11h35
			